

Dossier n°	Enregistré le	Contrôlé complet le
DOSSIER DE CANDIDATURE PERIODE DE CESURE Année universitaire 2022-2023 Dossier à remettre au SEVES du 11 juillet au 8 septembre 2022 Maison Des Etudiants – Campus de Villetaneuse		

NOM :

Prénom :

Adresse : (n°, rue)
(code postal, ville)

Téléphone :

Adresse e-mail :

N° d'étudiant(e) :

Actuellement élève en terminale (précisez la série du Bac)

Actuellement étudiant(e) de l'Université Sorbonne Paris Nord **Dans une autre université**

DUT : 1^{ère} année **2^{ème} année**

Licence : L1 **L2** **L3** **Ingénieur**

Master : M1 **M2 (en cas de poursuite en doctorat)**

CPII **Doctorat**

Je suis ma formation en : Initial **Apprentissage**

Précisez l'intitulé de la mention / spécialité / parcours :

Composante de rattachement :

J'envisage de poursuivre mes études en
(niveau / mention / spécialité / parcours) :

Composante de rattachement :

Je sollicite une période de césure pour l'année universitaire 2022/2023, avec les caractéristiques suivantes :

Période césure :

<input type="checkbox"/>	Semestre 1
<input type="checkbox"/>	Semestre 2
<input type="checkbox"/>	Semestre 1 et 2

Forme de la période de césure envisagée :

<input type="checkbox"/>	En milieu professionnel
<input type="checkbox"/>	Engagement (bénévolat, service civique, volontariat)
<input type="checkbox"/>	Autre formation
<input type="checkbox"/>	Entrepreneuriat-étudiant
<input type="checkbox"/>	Stage* (*si validation dans la loi LPPR)
<input type="checkbox"/>	Autres (précisez) :

Lieu d'exercice de la césure envisagé :

<input type="checkbox"/>	En France , précisez la ville de destination :
<input type="checkbox"/>	A l'étranger, précisez le pays et la ville de destination :

Organisme d'accueil :

<input type="checkbox"/>	<p><u>J'ai un organisme d'accueil</u></p> <p>Nom de l'organisme :</p> <p>Adresse postale :</p> <p>.....</p> <p>Personne référente (Prénom, Nom, Fonction) :</p> <p>.....</p> <p>Téléphone :</p> <p>Adresse mail :</p>
<input type="checkbox"/>	Je n'ai pas d'organisme d'accueil

Pièces à joindre au présent formulaire pour constituer votre dossier :

Curriculum Vitae

Lettre de motivation exprimant vos objectifs, la description de votre projet durant la totalité de la période de césure, les attendus de cette expérience, la durée...

Certificat de scolarité de l'année N

Photocopie de la pièce d'identité

Attestation d'autorisation d'inscription à l'Université Sorbonne Paris Nord pour l'année N ou N+1 (selon la durée de la césure). Si vous n'avez pas encore de réponse, la commission pourra se prononcer "sous réserve d'admission dans l'année supérieure"

Relevé de notes de l'année N (à l'exception des doctorants)

dans la mesure du possible, **tout document venant appuyer votre demande** : attestation ou courriel d'un organisme d'accueil ou employeur prêt à s'engager sur la période de césure, preuve de l'engagement de démarches, descriptif du contenu de la formation envisagée en période de césure, attestation d'adhésion à une association, contrat, etc...

selon votre situation, **attestation d'attribution conditionnelle de bourse** si vous souhaitez son maintien pendant la césure.

(Ce document vous sera délivré dans les délais par le CROUS, si vous avez pris la précaution de demander en début d'année civile un Dossier Social Etudiant)

Je déclare exacts les éléments indiqués ci-dessus et m'engage à respecter les termes du « Règlement intérieur relatif à la période de césure ».

Ce document indique les obligations à remplir, à savoir (principalement) :

- obtenir une admission au niveau supérieur, à la formation envisagée à la rentrée N ou N+1. Si je suis accepté(e), l'établissement me remettra un contrat pédagogique, me réservant une place dans cette formation ;
- m'inscrire administrativement dans l'année N sous le statut d'étudiant(e) en période de césure, dès que j'aurai reçu la notification de l'accord de principe du Président de l'Université (ou de son représentant) à mon départ en césure.

Je m'engage à faire ces démarches selon les modalités indiquées dans le règlement intérieur et relayées par les composantes de l'Université.

Date :

L'étudiant(e) :

(signature)

(Pour la partie ci-dessous, il appartient aux étudiants de se rapprocher des responsables de formation et des directeurs(trices) de composante)*

Espace réservé au responsable de la formation N ou N+1 :

NOM de l'enseignant(e) :

Coordonnées professionnelles ()** :

Composante :

Avis favorable au projet de césure

Avis défavorable

Motif :

Existence d'une relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'Université : **OUI** **NON**

Date : **L'enseignant(e) référent(e)** :

(Signature)

Espace réservé au (à la) Directeur(trice) de la composante de rattachement :

NOM du (de la) Directeur(trice) :

AVIS FAVORABLE au projet de césure

AVIS DEFAVORABLE

Motif(s) :

Date :

Le (la) Directeur(trice) :

(Signature)

(*) le cas échéant il conviendra de solliciter la Vie étudiante (sec-mde@univ-paris13.fr)

(**) Vos coordonnées seront transmises à l'étudiant(e) afin qu'il(elle) puisse vous tenir informé(e) du déroulement de son année de césure et de tout changement de situation.

Partie réservée à l'administration

Espace réservé à la Commission Césure :

AVIS FAVORABLE au projet de césure

AVIS DEFAVORABLE pour le(s) motif(s) suivant(s) :

Demande hors délai

Autre(s) motif(s) :

Date :

VISA SEVES – Pôle Vie Etudiante :

(Signature)

Espace réservé au Président de l'Université ou à son représentant, le VP CFVU

DÉCISION sur proposition de la Commission Césure :

ACCEPTATION de la demande de césure, sous réserve d'être inscrit administrativement dans l'année N, à l'appui du formulaire et des pièces habituellement demandées, complétées des copies des documents propres à la césure.

REFUS de la demande de césure, pour le(s) motif(s) suivant(s) :

Demande hors délai

Autre(s) motif(s) :

Maintien du droit à bourse :

FAVORABLE **DEFAVORABLE**

Date :

**Le Président de l'Université Sorbonne Paris Nord
ou son représentant, le VP CFVU**

(Signature)

DOSSIER A PRESENTER EN UN ORIGINAL,

QUI SERA RETOURNE A L'ETUDIANT UNE FOIS REVETU DE LA DECISION DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
(COPIE A LA COMPOSANTE ET AU SERVICE DES ETUDES, DE LA VIE ETUDIANTE ET DE LA SCOLARITE)